



RELEVÉ DE DÉCISION

REUNION DES COMITES DE PILOTAGE NATURA 2000

MARDI 17 DECEMBRE - MAIRIE DE GAVARNIE-GEDRE – 14H00

4 SITES NATURA 2000 :

FR 7300926 - ZSC Ossoue, Aspé, Cestrède

FR 7300927 - ZSC Gavarnie, Estaubé, Troumouse, Barroude

FR 7300928 - ZSC Pic Long, Campbielh

FR 7310088 - ZPS Cirque de Gavarnie

Mode de diffusion	email/site internet http://valleesdesgaves.n2000.fr/
Liste de diffusion	Membres des Comités de Pilotage
Date de diffusion	22 janvier 2020
Rédaction	M-E Navel

Présents :

M^{me} Marie-Emilie NAVEL, chargée de mission natura 2000 à la Communauté de Communes Pyrénées Vallée des Gaves.

M. Claude TRESCAZES, 2^{ème} adjoint de la commune de Gavarnie-Gèdre, Président du Comité de Pilotage du site ZPS « Cirque de Gavarnie ».

M. Patrick LABIT, Syndicat de la Commission Syndicale de la Vallée du Barèges, Président du Comité de Pilotage du site ZSC « Ossoue, Aspé, Cestrède ».

M. André Castagné, maire délégué de la commune de Gèdre, Président du Comité de Pilotage du site ZSC « Gavarnie, Estaubé, Troumouze, Barroude ».

M^{me} Nathalie DUPRIEZ, responsable du bureau biodiversité de la Direction Départementale des Territoires des Hautes-Pyrénées.

M^{me} Franck REISDORFFER, Technicien patrimoine-Unité Territoriale Bigorre, au Parc national des Pyrénées.

M. Ludovic OLICARD, Chargé de mission au conservatoire botanique National des Pyrénées et de Midi-Pyrénées.

M^{me} Hélène DEVIN, Animatrice pastorale du Groupement d'Intérêt Public - Centre de Ressources sur le Pastoralisme et la Gestion de l'Espace.

M. Benoit RADOT, Responsable du groupement d'usines de Luz-Pragnères, EDF Hydro Sud Ouest - GEH Adour et Gaves

M. Julien RONDEAU, Technicien du Pays Toys, à l'Office National des Forêts.

M. Bernard CASTAGNE, Société des chasseurs Barégeois – Comité petits gibiers.

M. Janusz SAGAN, Société des chasseurs Barégeois – Comité petits gibiers.

M. Didier LABIT, Société des chasseurs Barégeois – Comité petits gibiers.

M. Sylvain AMREIN, Agence Française pour la Biodiversité des Hautes-Pyrénées.

Excusés :

M^{me} BEYRIE, Commune de Vieille-Aure

M. Nicolas THION, Technicien, Fédération Départementale de la Chasse des Hautes-Pyrénées.

M. CAZENAVE, Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations.

○ **Ordre du jour de la séance :**

- Présentation de la nouvelle équipe DDT65 (Nathalie DUPRIEZ & Christelle DEJEANNE) ;
- Evaluations des DOCOBS _ 4 sites et élection du COTECH ;
- Problématique de Base-jump sur la falaise d'Ossoue ;
- Sentier d'interprétation sur le plateau de Saugué ;
- Projet de reconquête pastorale du plateau de Coumély ;
- Suivis naturalistes dont les insectes saproxyliques ;
- Les contrats Natura 2000 et l'avancement de la mise en œuvre des DOCOBS depuis le dernier COPIL ;
- Programmation des actions pour l'année en cours et à venir ;
- Les outils de communication Natura en vallées des gaves (livrets, film)

Le présent compte-rendu ainsi que les diaporamas projetés en séance sont téléchargeables sur le site internet dédié à Natura 2000 en vallées des Gaves à l'adresse suivante :

http://valleesdesgaves.n2000.fr/estaube_gavarnie_troumouse_barroude

○ **Introduction de la réunion**

M. Claude TRESCAZES, président du site de la ZPS « Cirque de Gavarnie », introduit la séance et demande un tour de table afin que les nouvelles personnes puissent se présenter.

M^{me} Marie-Emilie Navel présente ensuite l'ordre du jour de ce COPIL d'hiver, puis laisse la parole à M^{me} Nathalie DUPRIEZ afin qu'elle présente la nouvelle équipe en poste à la DDT65.

Rappel : M. Jean-Claude ROUDET, maire délégué de commune de Gavarnie-Gèdre, Président du Comité de Pilotage du site ZSC « Pic Long Campbielh », n'est plus président du site depuis sa démission du conseil municipal de Gavarnie-Gèdre. Cependant, la période étant « de réserve » par rapport aux prochaines élections communales de mars 2020. Il est acté en séance de réélire la présidence après les futures élections. De plus, la réglementation prévoit l'élection du président du COPIL et la désignation de la structure animatrice pour une période de 3ans. Tous les sites, pour lesquels l'élection du président et/ou la désignation de la structure animatrice a plus de 3ans, doivent faire l'objet d'un COPIL pour réélire un président et redésigner la structure animatrice.

ACTIONS multi-sites _ 4 sites _ EVALUATION des DOCOBS

○ **Evaluations des DOCOBS**

Marie-Emilie explique qu'il est prévu pour 2020, de lancer l'évaluation des 4 DOCOBS simultanément, afin de minimiser les moyens, le temps, et la sollicitation des acteurs du territoire. L'enveloppe prévue était de 65.000,00€ TTC. Le marché public lancé fin août 2019 et porté par la CCPVG, a été validé fin décembre 2019. C'est le bureau d'étude AMIDEV qui a

été retenu suite à 2 critères listés dans le cahier des charges (40% pour le prix et 60% pour la technique).

La liste suivante a été validée en COPIL pour former le COTECH (COMité TECHnique) qui sera amené à se réunir régulièrement durant l'année 2020 lors des différentes étapes de l'évaluation des DOCOBS :

- Présidents des sites
- DDT 65 (Direction Départementales des Territoires)
- DREAL Occitanie (Direction Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement)
- PNP (Parc National des Pyrénées)
- CBNPMP (Conservatoire Botanique National des Pyrénées et de Midi-Pyrénées)
- ONF (Office National des Forêts)
- La société des chasseurs barégeois/FDC65
- La Commission Syndicale de la Vallée du Barège (CSVB)
- L'Agence Française de la Biodiversité (sous réserve de validation par son directeur)
- Le Gip-CRPGE (sous réserve de validation par son directeur)

La date du 14 janvier 2020 étant proposée en séance pour se réunir dès début janvier afin de lancer l'évaluation des 4 DOCOBS. La DDT précise qu'il est peu probable qu'elle puisse se libérer à cette date, plusieurs réunions étant déjà calées ce jour. Hélène DEVIN précise que vu la charge de travail que demande ce dossier, il est important que la première réunion du COTECH soit programmée en janvier 2020.

Marie-Emilie NAVEL précise que le début de la mission du bureau d'étude aurait dû commencer début octobre 2019, mais que la phase de négociation du LOT2 du marché public a retardé l'attribution du marché. Elle explique que le planning initialement prévue (octobre 2019-novembre 2020), ne pourra déjà pas être respecté, et qu'il faudra dès à présent penser à proroger l'enveloppe prévue pour cette action au-delà de 2020.

Nathalie DUPRIEZ précise que pour ce genre de projet, un dossier de demande de financement spécifique devrait être demandé afin de ne pas être tributaire des demandes de financement pour l'animation des sites qui fonctionnent sur un budget annuel.

ACTIONS du Site ZPS « Cirque de Gavarnie »

○ **Suivis scientifiques**

L'animatrice présente ensuite un problème de base-jump apparu en 2018, où 2 observations ont été faites durant l'été de base-jumpeurs sautant depuis le haut de la falaise d'Ossoue au-dessus du nid du gypaète barbu. Nathalie DUPRIEZ demande si aucune observation n'a été faite en 2019 ? Franck REISDORFFER confirme que non et précise que les 2 sauts observés étaient en juin puis juillet 2018. Il explique que ces vols sont très fugaces, les sacs de vols ne font que 5kg, donc très léger et discret. Le vol ne dure que quelques secondes. Ce n'est que

lorsque la voile s'ouvre, qu'un bruit sec peut s'entendre, et que l'observation peut se faire si un observateur est posté en face à ce moment-là. La chance d'avoir pu observer ces 2 vols en 2018, vient du fait que c'est une falaise très prisée et surveillée par les observateurs rapaces (institutionnel, et amateur). Julien RONDEAU ajoute que c'est une activité à la marge. L'animatrice précise que ce sport « base-jump », n'est pas fédéré, donc il est difficile d'intervenir de manière collective. Claude TRESCAZES ajoute que la première étape était la mise en place d'un arrêté municipal, qui figure aux diverses entrées des sites surplombant la falaise. Si jamais d'autres vols venaient à être observés dans le futur, il faudra alors lancer le projet d'un APPB (Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope). Franck REISDORFFER ajoute que l'arrêté municipal fait figure d'alerte plutôt que de contrôle car les amendes sont minimales (17€).

Marie-Emilie NAVEL fait ensuite un point sur les différents suivis menés sur la ZPS de Gavarnie. Pour les suivis rapaces, l'animatrice rappelle que les efforts sont mis en priorité sur les espèces à PNA (Plan National d'Action). Franck REISDORFFER ajoute que le gypaète barbu est évidemment suivi ce qui permet malgré tout d'avoir un œil sur d'autres espèces. Il précise qu'il y a eu cette année envole du jeune pour l'aigle et le Grand-duc sur Gavarnie. L'animatrice explique que le suivi sur les perdrix grises sur Ossoue a repris en 2018 et a été maintenu en 2019, avec cette année une excellente reproduction, suivi commun PNP/chasseurs. Elle rappelle que les suivis sont compliqués sur cette espèce. Bernard CASTAGNE confirme et ajoute qu'il est possible de passer à côté des compagnies sans les voir en fonction des conditions du moment. Janusz SAGAN précise qu'il est très difficile de dégager une tendance des effectifs. Il confirme qu'en 2019, la reproduction en France et en Espagne était très bonne. Il précise qu'au niveau mondial, la tendance des effectifs de la population des perdrix grises diminuent, mais il ajoute que la diminution en zone de montagne est moins marquée.

- **Aménagements**

Dans le cadre de la visualisation des câbles de remontées mécaniques de la station Gavarnie-Gèdre pour diminuer les risques de collision par l'avifaune, l'animatrice rappelle le contexte du dossier. Elle explique que les flotteurs ont été posés en 2018, sur le télésiège du St-André. La station a dû faire face à un problème d'accumulation de neige sur les flotteurs et autour de la câblette, ce qui a fait céder à 2 reprises et toujours sur la même portée de pylônes, la câblette de sécurité. La décision de ne plus visualiser cette portée a été prise. Nathalie DUPRIEZ demande à ce qu'une note soit faite mentionnant et détaillant les faits en cas de contrôle, fin d'avoir ces éléments dans le dossier du contrat. Marie-Emilie NAVEL rappelle que cela est mentionné à plusieurs reprises dans les compte-rendu de COFIL. Afin de communiquer sur la visualisation faite, un panneau d'information a été réalisé et posé sur la cabane du St-André.

Cette année 2019, le câble de la Raille a été entièrement retiré du télésiège.

ACTIONS multi-sites _ Les 3 ZSC

- **Actions pastorales**

Marie-Emilie NAVEL explique que dans le but de pérenniser et développer la pratique de la fauche plusieurs actions sont menées :

1. Dans le cadre de la problématique d'extension de la grande berce des Pyrénées, un diagnostic de territoire a été mené entre 2012 et finalisé en 2015 par un document de synthèse qui a été distribué aux éleveurs lors d'une formation agricole que nous avons organisé pour les éleveurs au mois de mars et avril 2016. Suite à ça, nous avons monté un petit groupe de 3 éleveurs pour mener des expérimentations en plein champ, avec des changements de pratiques mises en place que nous suivons. Les exploitations deviendront « fermes pilotes » sur le sujet. En 2018, le protocole de suivi a démarré mais le dispositif mis en place s'est avéré non fonctionnel et non reproductible dans le temps. En 2019, il était question de déposer des thermomètres pour pouvoir mesurer précisément les températures et pouvoir repasser exactement d'une année sur l'autre au même moment, de manière à ce que le suivi soit reproductible d'une année sur l'autre. L'achat des thermomètres a été difficile, car les sites de vente se trouvent en Allemagne ou aux Etats-Unis. Le CBNPMP a gentiment accepté de nous prêter 5 thermomètres pour le dispositif de suivi. La pose du matériel n'a pu se faire qu'à partir de la mi-avril. Le manteau neigeux n'était déjà plus présent et la pousse de la végétation avait déjà démarré. L'opération de suivi a donc été reportée sur l'année 2020. Il est également prévu de présenter le projet en réunion aux jeunes agriculteurs pour espérer toucher plus d'éleveurs dans la vallée Toys l'an prochain.

2. Un point est ensuite fait sur les MAE (Mesure-Agroenvironnementale). La première campagne 2007-2013 avec les MAE territorialisées avait très bien marché sur le territoire. Lors du deuxième programme 2014-2020, nous avons, dans le cadre des nouvelles MAEc (dispositif de Mesure-Agroenvironnementale Climatique) déposé un dossier avec le soutien de la chambre d'agriculture, pour aider les éleveurs à lutter contre la Grande berce des Pyrénées (espèce en pleine expansion et qui pose problème lors de la fauche). Cependant, ce dernier n'avait pas été retenu car le catalogue des mesures nationales ne permettait pas d'y inclure les critères des espèces non exogènes. Le monde agricole a été très déçu de la non réception de ce dossier par le ministère, car c'était un vrai projet de territoire. Puis, un nouveau PAE (Projet Agro-Environnementale) a été déposé dans le cadre des MAEc, toujours avec l'accompagnement de la chambre d'agriculture pour 2017-2018. Les mesures visées concernent les prairies fleuries, la fauche pédestre, l'entretien des rigoles et des haies. Le dossier a été déposé début janvier 2017. Sur le site de Gavarnie et de Pic Long, 3 engagements ont été signés pour 8.000€ sur 5 ans. Concernant le site d'Ossoue, la zone n'étant pas intégrée au site Natura, le PAEC a été rejeté. L'enveloppe financière avait été mise de côté dans un premier temps en attendant une intégration du plateau dans le site Natura 2000 puis libérée, du fait de l'impossibilité de réaliser la procédure d'intégration avant la fin de la PAC actuelle. Le projet d'extension du site est rediscuté en COPIL pour la prochaine PAC. Nathalie DUPRIEZ explique que l'extension d'un site Natura 2000 est une démarche qui peut prendre 2 à 3 ans. La procédure est relativement lourde avec plusieurs réunions d'un comité technique, et de moyens de justification sur l'intérêt environnemental pour la biodiversité des lieux. Il ne faut pas l'accord des propriétaires du plateau, mais une réelle volonté locale. Si telle est la volonté du comité de pilotage, il faut alors relancer le processus. Cependant, elle précise bien que l'enveloppe octroyée pour le projet de MAE sur

la berce n'est plus active. Il faudra attendre la prochaine PAC pour éventuellement redéposer un nouveau projet de MAE sur cette ombellifère. Ludovic OLICARD rappelle qu'une note avait été produite par le CBNPMP sur l'intérêt que représente les prairies de fauche du plateau de Saugué sur le site d'Ossoue, Aspé, Cestrède. Nathalie DUPRIEZ rappelle qu'il sera bon de bien valider les mesures que l'on pourrait proposer dans une future MAE pour limiter l'envahissement par la berce dans les prairies de fauche. Elle ajoute que le site va bientôt démarrer sa phase d'évaluation des DOCOBs, qu'il est peut-être plus raisonnable d'attendre la fin de l'évaluation avant de relancer la demande d'extension du site d'Ossoue, Aspé, Cestrède au plateau de Saugué. Hélène DEVIN ajoute qu'il y a eu un gagnant au concours prairies fleuries mis en place par le PNP sur le plateau. Marie-Emilie NAVEL rappelle que c'était Carlo KUSTRE en 2014. Hélène DEVIN explique que la prochaine PAC prendra déjà du retard, il est question qu'elle démarre plutôt en 2022-2023, et que par conséquent, les contrats MAE en place devraient se poursuivre jusque-là.

○ Les suivis scientifiques

Marie-Emilie rappelle ensuite le projet expérimental de débroussaillage et de brûlage qui a démarré respectivement en 2010-2011 sur le secteur de Groutte en direction du Cirque de Troumouze. Le suivi sur la flore est réalisé par Catherine BRAU-NOGUE du CBNPMP.

Les premières conclusions sont rappelées à la demande de Nathalie DUPRIEZ (coût quasi nul pour le brûlage/impact pastoral positif puisque les bêtes réinvestissent les lieux sur tous le dispositif/repousse de la végétation semblable sur les 2 dispositifs au bout de 5 ans/impact paysager qui dure sur les zones brûlées car les rames de genévrier mettent de nombreuses années à se dégrader). Marie-Emilie NAVEL rappelle qu'un poster, ainsi qu'un document de synthèse a été réalisé et sont téléchargeables en ligne sur le site Natura 2000 en vallée des gaves. Elle explique que l'école de Vic-en-Bigorre vient chaque année faire 2 journées sur les sites Natura 2000. Elle reçoit tous les ans les jeunes étudiants de BTS GPN (Gestion et Protection de la Nature) pour leur présenter les enjeux des sites et les emmener sur le terrain sur une action particulière. Cette année 2019, nous avons décidé de tester, un projet de chantier expérimental avec les étudiants. Ils ont donc été emmenés sur le site expérimental où nous leur avons demandé de retirer toutes les rames de genévrier brûlées et de les entassées, de manière à faciliter dans un premier temps la circulation des troupeaux. Les tas de branches ainsi formés pourront devenir des zones refuges pour d'autres animaux. La commission syndicale nous a donné son accord écrit pour la réalisation du chantier sur son territoire.

Julien RONDEAU s'interroge sur les raisons de l'entassement des branches de genévrier et sur le risque d'aller à l'encontre de l'effet escompté. Hélène DEVIN explique que la pratique du feu a été oubliée au fur et à mesure des années. Patrick LABIT rétorque qu'elle a plutôt été interdite. Hélène DEVIN ajoute qu'elle est réglementée et que les dates d'écobuage autorisée sont entre le 1^{er} novembre et le 30 avril de l'année. Marie-Emilie NAVEL rappelle que sur cette expérimentation, seule la flore a été suivie et non la faune. Bernard CASTAGNE ajoute qu'un suivi faune a été fait suite à du débroussaillage sur le Campbielh. Nathalie DUPRIEZ rappelle qu'il est intéressant de connaître le coût mais aussi l'impact environnemental que cela représente. Hélène DEVIN précise l'impact sur la faune est déjà bien documenté. Il y a de nombreux documents disponibles au Gip-CRPG. Il y a par contre

un manque quant à l'impact sur la pollution atmosphérique. Le PNP rappelle que de la documentation existe au niveau national, mais qui ne concerne pas forcément la faune locale des Pyrénées. Il ajoute que l'impact de la réouverture par le feu et sans doute plus importante qu'à l'époque, puisque la fermeture des milieux est telle, que l'on réouvre aujourd'hui des surfaces plus importantes qu'auparavant. Hélène DEVIN explique qu'il y a un travail à faire sur les pratiques utilisées pour rouvrir un milieu par le feu. André CASTAGNE poursuit en expliquant que le SDIS se pose aujourd'hui la question d'arrêter de brûler les zones difficiles et mal entretenues. Bernard CASTAGNE rappelle que le problème vient surtout des zones intermédiaires et des montagnes basses comme au-dessus d'Argelès-Gazost qui se ferment plus vite que le reste de par leur contexte altitudinal.

Marie-Emilie poursuit en énumérant la liste des suivis floristiques et d'habitats en cours sur les 4 sites :

Marie-Emilie NAVEL présente le nouveau suivi mis en place en 2019 sur le desman des Pyrénées. Une espèce sur laquelle un plan national d'action puis un programme Life+ pour la conservation de l'espèce est en cours. Elle explique que ce suivi vient compléter les données réalisées en zone cœur de Parc National par les agents. Les suivis continueront sur les sites Natura 2000 hors zone cœur en 2020 avec un stagiaire qui viendra nous prêter main forte pour le terrain. Un petit budget est également prévu pour permettre l'analyse génétique de quelques fèces pour confirmer la présence des individus.

Marie-Emilie NAVEL présente ensuite un suivi qui a débuté en 2019 sur le Calotriton des Pyrénées. Elle introduit le projet GREEN qui a pour objectif de mettre en réseau et de partager, des actions conservation, de restauration, de gestion et d'informer sur les enjeux de la biodiversité pyrénéenne. Elle passe ensuite la parole à Franck REISDORFFER, qui présente rapidement le projet GREEN et le travail lancé par le PNP sur la connaissance et la préservation des lacs Pyrénéens. Il présente le projet expérimental mené par le PNP de désempoisonnement des lacs d'Araillé sur le secteur de Cauterets.

L'animatrice poursuit sur une étude inscrite pour 2020 sur le lézard des Pyrénées qui sera menée par Nature en Occitanie et qui intégrera à plus large échelle le programme sentinelle déjà mené dans la nouvelle région Aquitaine et qui se poursuit cette année en région Occitanie.

ACTIONS du site ZSC « Ossoue, Aspé, Cestrède »

○ Aménagements

Dans le cadre de l'aménagement et la valorisation du plateau de Saugué, Marie-Emilie NAVEL explique que 2 compteurs ont été mis en place en 2015 pour estimer la fréquentation estivale du plateau, soit environ 3500 visiteurs entre début juin et fin septembre. Une réunion publique a été réalisée le 20 mai 2016. La conception graphique et réalisation du mobilier a été faite en 2017 et la pose au printemps 2018. Le sentier a depuis eu de très

bons retours. Il est prévu en 2020 de lancer la traduction de ce dernier en anglais et espagnol qui sera distribué et imprimé par les offices du tourisme.

- **Actions pastorales**

L'animatrice présente la problématique des rigoles de Saugué, où l'une d'entre elles s'est effondrée récemment, impactant les prés de fauche d'altitude (habitat 6520) situés en-dessous. La possibilité de restaurer la rigole dans le cadre d'un contrat Natura 2000 va être étudiée. Le plateau de Saugué est en site classé, donc le projet devra passer en Commission des sites à ce titre. Le budget pour la réfection de l'ouvrage est assez conséquent, le projet est encore en cours de réflexion pour voir si une solution technique ne serait pas moins coûteuse. L'animatrice explique qu'elle souhaiterait lancer une dynamique collective sur l'entretien de ces rigoles, notamment avec les secondaires ; qui existaient avant entre paysans mais qui s'est petit à petit perdue.

ACTIONS du site ZSC « Gavarnie, Estaubé, Troumouse, Barroude »

- **Forêt**

L'animatrice parle ensuite de l'enjeu sur les essences allochtones que sont l'épicéa sur notre territoire. Elle rappelle que dans la vallée de Barèges les efforts de contention de l'espèce sont peine perdue, puisque l'épicéa, essence de lumière gagne aujourd'hui du territoire sur les forêts de pins à crochet et les estives du secteur. Le coût nécessaire à l'éradication serait trop élevé. C'est pourquoi la réflexion aujourd'hui sur cette espèce est importante. Julien RONDEAU ajoute que la problématique de renouvellement de l'espèce concerne également la protection des sols, puisque les îlots de forêt sont tous du même âge, notamment sur Héas. L'animatrice retrace les expérimentations qui ont été menées depuis 2010 et les suivis de végétation sur le secteur. Elle explique que les petits plants de sapin sur une des trouées replantées ont été dégagés en 2018 car étouffés par une grande dynamique végétale (framboisiers notamment).

Marie-Emilie NAVEL ajoute que des semis d'épicéas apparaissent désormais sur Héas, alors qu'on pensait les semences stériles. Elle explique qu'un projet de contrat forestier Natura 2000 pourrait être monté mais qu'aujourd'hui le foncier est déclaré à la PAC, ne permettant donc pas de déposer de tel contrat.

Bernard CASTAGNE interroge sur les bandes d'épicéas sous la station de ski de Gavarnie-Gèdre où il y avait lieu de faire des réouvertures. Marie-Emilie explique que les arbres sont en fait du pin sylvestre en grande partie donc non exogène sur le territoire, la problématique est donc plus paysagère qu'environnementale désormais.

- **Aménagements**

Marie-Emilie NAVEL poursuit ensuite sur la présentation du projet de gestion de la fréquentation touristique du site de Troumouse qui se situe en zone cœur du Parc national des Pyrénées. Elle reprend le contexte et explique les réalisations faites durant l'année

2015/2016 (Avant-projet sommaire réalisé par un cabinet paysagiste et architecte, étude hydro-pédologique, Evaluation d'incidences Natura 2000, récolte de semences pour les futurs travaux). Elle explique que les travaux ont débuté durant l'été 2018 et se sont poursuivis sur 2019.

Dans ce cadre, un appui technique est réalisé afin de revégétaliser les sites modifiés. Une campagne de récolte de semences locales avait été menée en 2015, puis en 2017, et enfin en 2018. Les graines ainsi récoltées ont permis de revégétaliser des sites après travaux notamment au niveau du cœur de site de Troumouze. Elle explique que l'entreprise recrutée par la collectivité n'a pas bien fait son travail de réensemencement tel que préconisé par le CBNPMP. Elle n'a pas respecté les doses de fertilisation ni le bon mulch permettant de fixer les graines au sol pendant la pulvérisation. Malgré ce travail (de fin de chantier) bâclé par l'entreprise, (on peut le regretter !); nous avons lancé un travail de suivi de la zone pour évaluer le retour à un habitat naturel de pelouses d'altitude (dont 6140 - Pelouses pyrénéennes siliceuses à *Festuca eskia*).

Marie-Emilie NAVEL introduit ensuite un projet de reconquête et mise en valeur pastorale du plateau de Coumély de Gèdre, qui reprend plusieurs fiche-action du DOCOB et qui stipule : « Limiter la fermeture du milieu en augmentant la charge pastorale sur Coumély de Gèdre, zone en déprise ». Elle rappelle l'historique de l'action : lancée le 17 juillet 2008 avec une première réunion de présentation qui n'avait abouti sur aucun projet. Aujourd'hui, les choses sont différentes puisque ce sont les éleveurs qui sont venus nous chercher pour réaliser un projet collectif. Elle passe ensuite la parole à Hélène DEVIN qui l'accompagne fortement dans ce projet et qui présente la suite du diaporama. Elle présente brièvement l'historique pastoral du plateau de Coumély de Gèdre et pose les premières interrogations que suscitent ce projet :

- Quel avenir pour ce plateau ?
- Comment maintenir un niveau d'entretien et éviter l'embroussaillage ?
- Quelle place dans les systèmes agricoles actuels ?
- Réflexion lancée fin 2017 / exploitants + commune Gavarnie/Gèdre
- Objectif : Maintien en l'état du plateau

Elle explique que la sécurisation de l'accès au plateau par le sentier actuel pour les ayants-droits (convention de passage + travaux) sera une des premières actions. Elle explique que toutes les autres solutions d'accès au plateau ont été étudiées mais qu'aucune n'a pu aboutir sur une solution viable (pour cause d'enjeux financier, environnementaux, liés aux risques naturels, à l'impact paysager...). Elle présente ensuite les futurs travaux envisagés sur le plateau suite à une sortie terrain organisé avec les éleveurs. Elle présente ensuite l'historique des réunions effectuées depuis 2018, dans le but de lancer la création d'une Association Foncière Pastorale en 2020 sur le plateau de Coumély de Gèdre. Elle explique qu'un travail pour estimer la valeur pastorale du plateau sera réalisée en 2020 par le Gip-CRPGE pour mettre à jour les données du DOCOB sur ce secteur.

ACTIONS du site ZSC « Pic Long Campbielh »

○ Aménagements

L'animatrice fait ensuite un point sur les 2 projets portés par l'Association Foncière Pastorale Autorisée du Campbielh. Elle explique qu'un appel à projet a vu le jour à l'automne 2016. Les projets ont été acceptés en 2017. Les travaux ont donc démarré à l'automne 2017 et se sont poursuivis jusqu'à maintenant.

- **Suivis scientifiques**

Marie-Emilie Navel commence par présenter l'étude menée cette année sur la rosalie des Alpes, espèce d'intérêt communautaire pour l'Europe. Elle explique que l'étude menée a pour objectif premier de pouvoir monter des contrats Natura 2000 avec les propriétaires forestiers en vue d'améliorer la conservation de l'espèce sur le site. Elle avait pour objectif de conforter la présence de l'espèce sur la partie du bois du Badet où aucun indice n'avait encore été relevé. L'étude est disponible en ligne sur le site internet Natura 2000 en vallées des gaves. L'étude devrait se poursuivre avec la mise en place en 2020 d'une formation pour les propriétaires sur les enjeux de conservation de l'espèce.

Marie-Emilie Navel présente ensuite le projet d'extension de la fougère aigle au Barrada. Elle explique que le projet a commencé à donner des résultats positifs avec une régression de la fougère aigle au bout de 4 ans de fauche. Elle explique que la CSVB participe à la fauche de la fougère depuis 2017, avec des agents qui fauchent 2 fois par été, les surfaces suivies. Elle explique qu'un nouveau matériel « le rouleau à fougère » a déjà été utilisé sur des milieux accidenté. Ce matériel s'adapte à la traction animale. Il pourrait donc être intéressant d'expérimenter le matériel en zone d'estive.

L'animatrice poursuit les explications sur le suivi des mousses forestières et plus précisément sur la Buxbaumie verte, une petite mousse verte qui pousse essentiellement sur le bois de résineux à un stade de décomposition très avancé. Elle précise que cette petite mousse est depuis 2013 classée espèce protégée au niveau national. En 2016, un nouveau suivi a été installé dans la forêt du Barrada dont la parcelle a été marquée par l'ONF puis vendue et enfin exploitée en 2018. L'objectif est donc de surveiller l'évolution de cette petite mousse afin d'améliorer les conseils de gestion pour la prise en charge de cette espèce dans la gestion sylvicole et les travaux d'exploitation forestière. Le suivi n'a pu être fait en 2019 faute de temps. Il est donc prévu de le reporter en 2020.

ACTIONS d'ANIMATION des sites et outils de COMMUNICATION

Marie-Emilie Navel présente les différentes animations sur le terrain de l'année 2019 qui sont menées principalement en été avec 7 sorties animées pour le grand public à partir de la mi-juin, jusque début octobre ; et des animations pour le scolaire et les accompagnateurs en moyenne montagne. Les animations sont co-encadrées par le CPIE (Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement) ou des experts en fonction des thématiques choisies. Elles ont eu lieu en 2019, aux dates suivantes : le 4, 5, 12, 25 juillet, puis le 13 août et le 3 octobre.

Elle explique qu'il est prévu à peu près le même programme de sorties pour 2020, soit 8 au total. Elle a également prévu une sortie à thème pour les accompagnateurs sur quelques espèces phares (comme le lézard des Pyrénées.)

Marie-Emilie NAVEL Présente ensuite le « Piribus » qui est une exposition itinérante dédiée aux patrimoines naturels et culturels pyrénéens développée sur 72 m² (la taille du bus). Cette exposition parcourt les Pyrénées du nord au sud et d'est en ouest pendant 2 années en 32 étapes. Le « Piribus » a prévu de faire une étape sur Argelès-Gazost, du 27 avril au 11 mai 2020, soit 13 jours d'animations, de visites, de rencontres, d'explorations, d'ateliers... pour tous les habitants des vallées. Dans ce cadre, Marie-Emilie NAVEL explique que les animateurs Natura 2000 de la vallée des gaves proposeront diverses animations. Les animations seront discutées début janvier 2020 entre eux.

L'animatrice rappelle ensuite les outils de communication créés au sein du réseau Natura 2000 en vallée des gaves. Elle présente la brochure qui est sortie en 2018 et dont la réimpression est prévue en 2020. Cette brochure est disponible dans tous les Offices de la vallée des gaves.

Elle diffuse ensuite le film Natura 2000 au Comité de Pilotage, elle explique qu'il est sorti en fin d'année 2018 et qu'il a reçu le grand prix Natura 2000 « Communication » en 2019, lancé par l'agence française de la biodiversité.

Elle explique que c'est un film à la fois technique et esthétique sur le travail opéré par le réseau Natura 2000 dans les Vallées des Gaves. La volonté était que le contenu du film soit accessible au plus grand nombre. Il mélange interviews, actions concrètes de suivis et de sensibilisation, prises de vues « au sol » et avec un drone, dans un format court de 12 minutes, divisé en 5 épisodes. Il est possible de présenter individuellement ces scénettes thématiques pour enrichir une animation spécifique.

Les acteurs au sens propre sont les animateurs Natura 2000, leurs partenaires scientifiques (Conservatoire Botanique, bureaux d'études...), institutionnels (agents des réserves, Parc National des Pyrénées, acteurs locaux des comités de Pilotage), des écoliers lors d'une animation, des agriculteurs...

Le film finalisé a été publié sur YouTube (grand public) et Dailymotion (partenaires administratifs) et relayé par nos partenaires avec leurs outils de communication (sites internet, mailing, Facebook).

Il a également été présenté lors des Comités de Pilotages et diverses réunions locales.

Elle explique qu'un des projets sur lesquels nous avons des manques aujourd'hui est le thème : « des services écosystémiques rendus par les rapaces », c'est donc là-dessus qu'il serait bien de travailler en 2020-2021.

Marie-Emilie NAVEL clôture enfin la séance en remerciant tous les participants d'être venus assister à ce comité de pilotage.

La séance est levée à 17h30.